



Egypte-France :
Une convergence d'intérêts sur la scène internationale

Mémoire de géopolitique du
Lieutenant-colonel MALIS Frédéric
Dans le cadre du séminaire de géopolitique

Directeur : Monsieur le professeur Christophe Réveillard

mars 2003

FICHE DE PRESENTATION

TITRE : Egypte-France: une convergence d'intérêts sur la scène internationale.

LCL Malis Frédéric, armée de terre.

31 mars 2003

Division D

Mémoire de géopolitique

Synthèse du document : L'Egypte et la France possèdent un certain nombre de caractéristiques communes, une longue tradition dans le domaine des relations internationales et recherchent également une même stabilité. Partageant une même logique de pays en perte de puissance, les relations internationales constituent un élément clé de leur politique générale afin de maintenir un rang et une crédibilité. Ces facteurs permettent aux deux pays de se retrouver dans deux grands buts à savoir la relation avec les Etats-Unis et la construction européenne.

Mots clés : Egypte, relations internationales, France, Communauté européenne, Etats-Unis.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	page	2
PREMIERE PARTIE : Une même recherche de stabilité		4
A) Deux pays dotés de caractéristiques communes		4
a) Chaque pays occupe une place géographique centrale dans sa région et qui en fait un acteur géopolitique majeur.		4
b) Les deux pays possèdent une longue tradition de relations internationales		8
B) Une même recherche de stabilité		11
a) Une même volonté de préserver la stabilité régionale		11
b) Cette même volonté implique des relations bilatérales étroites		13
DEUXIEME PARTIE : Une même convergence d'objectifs		16
A) Une indispensable affirmation de la politique extérieure		16
a) Une même logique de pays en perte de puissance		16
b) Les relations internationales représentent le moyen de maintenir son rang		19
B) La même poursuite de deux grands buts		24
a) Faire pièce aux Américains		24
b) Une Europe plus forte		27
CONCLUSION		31
BIBLIOGRAPHIE		32

INTRODUCTION

Tout égyptien a plaisir à rappeler à son interlocuteur que son pays est l'héritier de l'une des plus anciennes et brillantes civilisations du monde dont les pyramides de Guizeh en sont l'un des exemples les plus éclatants. Puis il aura plaisir à parcourir la longue histoire de son pays en citant la conquête musulmane, le grand royaume fatimide et l'aura du président Nasser. Cela semble bien naturel pour une vieille nation qui a profondément marqué l'histoire de l'humanité. Notons que certains, plus par espièglerie que par méchanceté rajoutent qu'au moment où leurs lointains ancêtres construisaient le temple de Louxor, l'Europe n'était qu'une vaste forêt parsemée de petits villages aux maisons de torchis et dont les habitants vivaient en autarcie. Cependant le Français, piqué, affirmera que son pays est également le fruit d'une vieille civilisation qui a laissé une forte empreinte dans l'histoire, et cela de Charlemagne au général De Gaulle.

Ces deux pays présentent donc cette première similitude qui finalement dépasse le simple cadre historique puisqu'elle donne à leur peuple respectif une identité particulièrement forte. Et celle-ci contribue à faire de chacun un acteur essentiel sur les scènes régionales comme sur la scène internationale.

Mais ces deux pays se définissent d'abord dans un cadre régional particulier. Ainsi l'Egypte se trouve au cœur du monde arabe, lequel occupe une place centrale dans les relations internationales. En effet, une certaine instabilité politique, une économie qui souvent ne parvient à décoller et une situation sociale généralement tendue rendent cette zone particulièrement instable. A cela, se greffent certaines crises qui se répercutent hors des limites régionales telles que l'islamisme, le conflit israélo-palestinien, ou l'arsenal de guerre irakien. La France quant à elle, se place au centre d'un ensemble régional également particulier mais pour une autre raison puisqu'il s'agit d'un ensemble de pays chrétiens qui après des siècles de crises et de conflits sont parvenus à construire une communauté d'intérêts économiques et diplomatiques qui assoient durablement la paix.

Cette place centrale régionale entraîne, pour ces deux pays, un rôle moteur sur la scène internationale. Or malgré leur appartenance à deux ensembles bien différents, ils possèdent des buts et des intérêts communs qui les unissent et même leur imposent une aide et une coopération mutuelle.

L’Egypte et la France éprouvent le besoin commun d’une stabilité indispensable à leur place sur la scène internationale. Car cela doit permettre de réaliser certains grands objectifs communs capitaux pour leur crédibilité internationale et pour le maintien de leur influence dans le monde.

PREMIERE PARTIE : UNE MEME RECHERCHE DE STABILITE

A) Deux pays dotés de caractéristiques communes

- a) Chaque pays occupe une place géographique centrale dans sa région qui en fait un acteur géopolitique majeur.

Le concept de géopolitique peut être défini comme « la science de l'Etat en tant qu'organisme géographique, tel qu'il se manifeste dans l'espace »¹. Cette définition permet d'englober dans une même réflexion la géographie et l'Etat et d'insister sur le rôle capital joué par la place physique qu'occupe un pays. Or pour l'Egypte comme pour la France cette place se montre particulièrement intéressante.

Le monde arabe peut se définir comme allant du Maroc en passant par la Libye et la Jordanie pour finir en Iraq et sur les rives du Golfe persique. Ce groupe peut ensuite se diviser en sous-ensembles qui ont fait l'objet de nombreux débats et qui surtout varient selon les pays². En tout état de cause un simple coup d'œil sur une carte de cette zone permet de voir la place centrale occupée par l'Egypte. C'est d'abord le lien entre le Maghreb et le Machrek. Ces deux sous-ensembles possèdent chacun leur propre personnalité et de ce fait, malgré une religion et une culture commune, se considèrent assez différents l'un de l'autre. L'Egypte réalise à la fois la simple continuité géographique mais également le lien culturel puisque ce pays, à l'identité historique et culturelle si particulière, ne se rattache à aucun de ces deux groupes. Il représente donc un « tampon » entre les deux zones, une transition où les influences des deux groupes se neutralisent mutuellement. Ce raisonnement peut sembler quelque peu excessif dans la mesure où, au sein de ces sous-ensembles, le Maroc et la Libye par exemple possèdent des différences telles qu'ils ne ressentent pas toujours cette appartenance au même ensemble. Il n'en reste pas moins que dans le cadre d'une prise de conscience générale, la mise en place d'organisations à caractère régional est une réalité qui accroît ou développe ce sentiment d'une même appartenance régionale. Ainsi, L'Union du Maghreb arabe (UMA) mise en place en 1989 et regroupant la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, cherche à renforcer une solidarité régionale au niveau

¹ R.KJELLEN, Staten som lifsform, 1916 dans A.CHAUPRADE, Géopolitique, p 29.

² H.LAURENS, Le grand jeu, 1991, p 5 à 8.

politique et surtout économique. Malgré la faiblesse des résultats, une prise de conscience existe.

Ce rôle de trait d'union se trouve renforcé par la proximité de l'Égypte avec la péninsule arabique dont l'importance est capitale de par ses réserves en hydrocarbures. Ainsi avec environ 60% des réserves mondiales et 31% de la production totale, cette zone se trouve très étroitement liée à l'économie internationale en général et aux intérêts occidentaux en particulier. L'importance de cette région est d'autant plus forte que les espoirs placés dans le nouvel Eldorado situé en Asie centrale ne regrouperait qu'entre 1,5 à 2,5% des réserves mondiales. Par ailleurs, l'Arabie Saoudite dispose de capacités de production telles qu'elle peut augmenter sa production d'un tiers en 90 jours et cela avec une production de 7,5 millions de barils/jour soit la plus forte production mondiale.

A cette proximité s'ajoute la présence d'éléments capitaux pour la scène internationale. Ainsi le canal de Suez sépare l'Afrique du continent asiatique et permet de ce fait d'ouvrir ou de verrouiller le passage entre ces deux aires géopolitiques distinctes. Il réduit donc considérablement les coûts de navigation et les distances pour les marines de guerre et commerciales qui y transitent. Théâtre de très nombreuses tensions internationales dès son inauguration en 1869, il représente un enjeu capital notamment en ce qui concerne le trafic maritime avec le transport d'hydrocarbures (30% du tonnage transporté) de produits manufacturés et surtout certaines matières premières capitales telles que le chrome, le manganèse, l'étain ou le nickel. Malgré la concurrence de l'oléoduc de la SUMED et de la conduite Eilat-Ashkelon, son rôle dans le transport demeure essentiel. Emprunté par 60 navires par jour en moyenne, c'est un acteur majeur dans l'économie mondiale avec 14% du trafic maritime international³.

Ensuite, l'Égypte est parcourue par le fleuve le plus long du monde et dont le débit en fait le deuxième après l'Amazone. C'est un élément capital dans une zone soumise à une très grande contrainte hydraulique⁴ et dans un monde où les ressources en eau sont et seront l'objet d'enjeux vitaux. Ce fleuve représente donc le risque majeur de conflit lié à l'eau en Afrique notamment pour l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan où le Nil constitue la seule ou la

³ L.CARROUE, L'Afrique du Nord et le Proche-Orient, 1996, p 177.

⁴ L.CARROUE, Ibid., p 23.

principale source de vie. Ce dernier, vital pour l’Egypte⁵ qui s’est développée grâce à lui, est un atout capital sur la scène régionale et internationale.

Mais ce fleuve contribue également à faire de l’Egypte une des principales portes d’entrée sur l’Afrique. Par exemple, devant une dégradation de la situation en Afrique de l’est, l’Egypte peut constituer une base arrière et ainsi fournir une réelle profondeur stratégique. Or l’importance de ce continent, de par les désordres et troubles qui l’affectent, demeure capital pour l’Europe en général et pour la France en particulier du fait de l’influence qu’elle garde en tant qu’ancienne puissance coloniale.

L’Egypte peut donc être considérée comme le centre de l’Orient⁶ arabe où se rencontrent l’Afrique, l’Asie et l’Europe ainsi que les mers internes importantes. Ce pays peut s’envisager comme le centre d’un cercle qui se décline ensuite en deux cercles à savoir un cercle interne et un cercle externe. Le premier correspond au noyau de la sécurité nationale égyptienne et regroupe cinq zones principales (la région de l’orient et du sud-ouest de l’Asie, la région du Sud regroupant le Soudan jusqu’aux sources du Nil, la région de l’ouest allant jusqu’à la Libye, la région du nord regroupant la Méditerranée et l’Europe et la région du Golfe avec la péninsule arabe et l’Irak). Le deuxième cercle regroupe la région arabe en général, les régions islamique et africaine ainsi que la région du Sud englobant les pays du Tiers Monde⁷.

Enfin, à ces atouts liés à la géographie, s’ajoute un poids démographique significatif. L’Egypte possède un peu moins de 70 millions d’habitants ce qui en fait l’un des pays les plus peuplés de la région, ou encore « la plus importante des terres habitées du nord de l’Afrique jusqu’à l’ouest de l’Asie, de l’océan Atlantique jusqu’à l’Inde »⁸. A titre de comparaison, l’Algérie en possède 30 millions et l’Irak 23. Du fait d’une population particulièrement jeune et du taux d’accroissement naturel qui se stabilise actuellement à 1,5% mais qui demeure supérieur à la moyenne mondiale, la population pourrait s’établir à 95 millions d’habitants en 2025. Il convient cependant de noter que ce poids peut constituer un handicap du fait des très lourds investissements sociaux que l’Etat doit consentir.

⁵ X de PLANHOL, Les nations du Prophète, manuel géographique de politique musulmane, 1993, p 257.

⁶ D.RACHWAN, Redéfinition du rôle stratégique de l’Egypte, dans La revue internationale et stratégique, n°40, hiver 2000-2001, p 153.

⁷ D.RACHWAN, Ibid, p 155 et 156.

⁸ D.RACHWAN, Ibid., p 149.

La France s'est constituée sur les ruines de l'Empire romain et malgré de très nombreux conflits territoriaux elle a trouvé assez rapidement ses principales frontières. Aussi elle possède une homogénéité territoriale et politique qui lui confère au cours de l'histoire une certaine unité et donc une force particulière. Ainsi l'Italie de la renaissance qui est à la pointe de la civilisation européenne, ne peut s'imposer sur le plan politique du fait de sa division en différents petits Etats. Tout au long de l'histoire, la France apparaît comme un grand carrefour, le point de passage obligé en occident entre le nord et le sud. Cet aspect se trouve renforcé par deux importantes façades maritimes qui offrent de nombreux débouchés. Et qui surtout lui permet de disposer d'un accès aux mers froides avec l'océan Atlantique et aux mers chaudes avec la Méditerranée. Ainsi, la consultation d'une carte révèle la position centrale de ce pays en Europe occidentale que l'on peut étendre de l'Espagne au Danemark et de la France à l'Allemagne. Sa position en fait donc une terre ouverte, propice aux passages comme l'affirme Paul Claval⁹ : « Prise dans le corps du continent européen, elle ne peut ignorer ses voisins du sud, de l'est et du nord ;Donnant sur la Méditerranée, sur l'Océan, sur la Manche et sur la mer du Nord, elle est ouverte à une vie de relation maritime variée et qui s'est élargie avec les progrès de la navigation ».

A cette logique européenne se rajoute une dimension proprement océanique¹⁰ du fait de ses différentes possessions outremer, que ce soit dans le Pacifique, l'océan indien ou la zone Caraïbe. La France, par ses bases territoriales, se trouve donc en mesure d'affirmer une présence directe dans toutes les grandes zones océaniques. Cela représente un avantage considérable car peu de pays détiennent les mêmes capacités. Ainsi, malgré de gros efforts financiers et de l'hostilité de certains Etats riverains, la France garde les acquis stratégiques gagnés au cours de l'histoire lors de ses conquêtes coloniales. Elle peut donc s'affirmer comme une puissance mondiale en ce qui concerne la géographie puisqu'elle est présente dans plusieurs zones du globe.

La France peut donc être considérée comme un pays fondamentalement ouvert et qui possède à la fois une certaine cohérence géographique métropolitaine et une importante présence ultramarine.

⁹ P.CLAVAL, La France dans le monde, Comité national de géographie, 1992, p 24.

¹⁰ F.DOUMENGE, La France dans le monde, Comité national de géographie, 1992, P 62

Ces différentes caractéristiques font des deux pays étudiés des acteurs indispensables de la scène régionale ou internationale. En effet, comment ne pas tenir compte de l’Egypte pour l’enjeu du canal de Suez ou de la France pour la maîtrise du Rhin ? Aussi ces nations possèdent toutes deux une longue tradition de contacts extérieurs qui les rendent particulièrement expérimentés dans le cadre des relations internationales.

b) Les deux pays possèdent une longue tradition de relations internationales

L’Egypte antéislamique, comme grande puissance internationale, développait déjà de nombreuses relations avec ses voisins. Plus proche de nous, l’Egypte des Fatimides du 12^e¹¹ siècle était un pays largement ouvert sur l’extérieur et qui pour se maintenir, devait à tout prix tisser un vaste réseau d’alliance. Mais Mohamed Ali, Pacha d’Egypte à partir de 1805, confère à l’Egypte contemporaine son statut de puissance diplomatique. Conscient que face à un occident développé qui peut nourrir des visées hégémoniques sur son territoire, son pays doit faire preuve d’initiative sur la scène internationale afin de s’y trouver en position de force. Ainsi, les troupes égyptiennes, réorganisées par des cadres européens, se lancent à la conquêtes du Soudan, de la Syrie et matent la révolte wahhabite ainsi que l’insurrection nationaliste grecque au nom du sultan ottoman. Même s’il ne parvient à conserver l’ensemble de ses conquêtes (il doit abandonner la Syrie en 1840), il donne à son pays une visibilité internationale qui n’existait pas auparavant puisque les Français de 1798 décidaient de conquérir ce territoire, véritable ventre mou de l’Empire ottoman. Parallèlement à cette politique extérieure agressive, Mohamed Ali favorisait les missions d’étudiants à l’étranger qui ainsi aller contribuer au développement interne de l’Egypte et permettre de nouer des liens avec l’étranger.

Après la mort de ce souverain novateur, l’Egypte subit de plus en plus l’influence européenne et de ce fait perd de sa visibilité sur la scène internationale. La construction du canal de Suez lui permet cependant de demeurer présente mais elle va plus subir qu’elle ne va imprimer sa marque. La présence britannique et les difficultés intérieures accentuent cet effacement au cours duquel l’Egypte n’apparaîtra plus que comme un faire valoir britannique. Ainsi absente de la première guerre mondiale, elle sert de champ de bataille et surtout de plate-forme logistique lors du deuxième conflit.

¹¹ R.MATRAN, L’expansion musulmane, Nouvelle Clio PUF, 1995, p187.

Il faut attendre la révolution de 1952 et l'arrivée au pouvoir de Gamal Abdel Nasser en 1954 pour que l'Égypte reprenne toute sa place sur la scène internationale. Cela est dû au fait que le Raïs poursuit un but particulièrement ambitieux qui est de rendre sa grandeur au monde arabe. Guidé par ce but, Nasser participe à la création des pays non-alignés (PNA) qui marquent profondément le cours de la guerre froide. Par ailleurs il fait de son pays un des pions essentiels du conflit est-ouest et malgré certains échecs, tels la déroute militaire de 1967 ou le fiasco de la république arabe unie (RAU)¹², donne à l'Égypte un réel prestige et une influence avérée sur la scène internationale. Par exemple, il fait de la guerre de 1973, défaite militaire, un incontestable succès diplomatique.

Cette omniprésence se trouve renforcée par la volonté d'Anouar El Sadate de lancer une nouvelle dynamique internationale avec le spectaculaire traité de paix signé en 1979 avec Israël. S'il y a une volonté de se rapprocher des Etats-Unis, il y a de la part du chef d'Etat égyptien le désir courageux et novateur de modifier le contexte régional afin de débloquent la situation et cela au prix de certaines déconvenues comme le boycott de plusieurs pays arabes. Surtout, cet acte confère à l'Égypte un rôle de précurseur bien que peu de pays ne se soient engagés sur la même voie (Jordanie en 1994).

Cet activisme diplomatique est ensuite repris par le président Moubarak qui continue de rendre son pays indispensable sur la scène régionale comme internationale. Et certains grands responsables internationaux sont égyptiens tels que monsieur Boutros Ghali, ancien secrétaire général de L'ONU et secrétaire de la Francophonie jusqu'en octobre 2002¹³ ou encore monsieur El Baradei, directeur actuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

La France quant à elle, mène une politique internationale dès sa formation à partir du traité de Verdun en 843. Cette politique s'oriente d'abord sur l'Europe puisque c'est là que se trouvent les enjeux ou les menaces. Mais elle se dirige également vers d'autres régions plus éloignées qui peuvent contribuer à affermir la puissance française. C'est ainsi que des relations sont tissées avec le lointain orient et c'est sur cet aspect là que nous allons insister de façon à montrer que la France possède une vieille tradition de politique orientale.

¹² Cette éphémère création a regroupé l'Égypte et la Syrie de 1957 à 1961.

¹³ son successeur à compter d'octobre 2002 est l'ancien président de la république sénégalaise, monsieur Abdou Diouf.

Ainsi Charlemagne établit des contacts avec le calife Haroun Al Rachid, principalement par l'envoi de présents et d'ambassades avec des gestes aussi symboliques que l'envoi des clés d'or du Saint-Sépulcre¹⁴. Cette importance de l'Orient va considérablement se développer avec l'ère des croisades qui va faire de l'espace méditerranéen à la fois un axe d'expansion stratégique mais également une zone économique capitale puisque malgré les affrontements, les flux commerciaux se développent entre les villes de Provence, du Roussillon et le Levant ou le Maghreb.

Mais c'est véritablement avec François I que les relations entre la France et l'Orient acquièrent une véritable importance diplomatique. Brisant l'influence des Habsbourg en Méditerranée¹⁵, le souverain français signe des traités de commerce et d'amitié, les « Capitulations », qui permettent aux sujets du roi de France et ensuite aux chrétiens en général, d'exercer librement des activités commerciales et de posséder des biens tout en n'étant soumis qu'à la seule juridiction des consuls français. La France se pose donc dès le 16^e siècle comme l'interlocuteur européen privilégié de l'Orient.

Ce dernier acquiert une importance grandissante avec la multiplication des échanges commerciaux ou la pénétration culturelle et même religieuse comme au Liban et en Syrie. Et c'est au 19^e siècle que l'Orient devient un élément capital avec la constitution d'un empire colonial. Avec la possession de l'Algérie en 1830, la France s'installe durablement dans le monde arabe et peut même être considérée avant la deuxième guerre mondiale comme une puissance musulmane avec des possessions ou des protectorats tels que le Maroc, la Tunisie, la Syrie, ou encore le Liban.

Après cette guerre et malgré la perte de son empire colonial, la France garde un ensemble de relations étroites avec le monde arabe. Ainsi, la politique arabe du général De Gaulle inscrit ses préoccupations stratégiques dans une vision historique¹⁶, celle instaurée par François I en 1535. L'accession à l'indépendance de l'Algérie, le système bipolaire et l'affirmation du Tiers Monde sur la scène internationale amène le président français à développer une réelle politique de coopération et de rapprochement qui fait de la France le médiateur et l'interlocuteur privilégié du monde arabe. Ainsi le nationalisme arabe porté par

¹⁴ P.BALTA et C.RULLEAU, La politique arabe de la France de De Gaulle à Pompidou, 1973, p 13.

¹⁵ Ibid., p 20.

¹⁶ P.BALTA, La politique arabe et musulmane de la France, <http://confluences.ifrance.com/confluences/Textes/22Balta.htm>, été 1997, p3/4

Nasser devient un des éléments du grand dessein gaulliste en politique étrangère¹⁷. A cela se rajoutent des considérations économiques qui font que la France garde toujours cette tradition de politique arabe.

Ainsi l’Egypte et la France sont toutes les deux rompues aux méandres et aux enjeux de la diplomatie. Elles sont donc parfaitement conscientes de l’importance des relations extérieures qui représentent un élément indispensable au sein de leurs intérêts vitaux.

B) Une même recherche de stabilité

a) Une même volonté de préserver la stabilité régionale

Certes, le fait de rechercher une certaine stabilité est une généralité sur la scène internationale. L’histoire le montre avec par exemple la politique des grandes puissances européennes au 19^e siècle qui, malgré certaines vues hégémoniques, n’en cherchaient pas moins à préserver un équilibre au sein du concert des nations. A l’heure actuelle, la stabilité passe par une même conception des grands rapports mondiaux. C’est à dire que les deux Etats représentent des puissances moyennes qui cherchent à maintenir leur rang sur la scène internationale. En laissant un déséquilibre s’installer sur la scène internationale, elles risquent de voir leur puissance diminuer. Ainsi le général de Gaulle, en développant une force nucléaire française, souhaitait remédier au déséquilibre induit par la guerre froide où deux pays dominaient la scène internationale. Et c’est dans cette même logique qu’un certain nombre de pays dont l’Egypte ont créé le mouvement des pays non alignés.

Placés au centre de leur zone régionale respective, les deux pays sont plus sensibles que d’autres aux fluctuations et désordres qui pourraient s’y dérouler. En effet leur position centrale implique que tout désordre dans la zone se répercute nécessairement chez eux. En ce qui concerne la France, ce propos peut être nuancé par le fait que la construction européenne a éloigné ces turbulences. Elle n’en reste pas moins attachée à conserver au sein de cette union des équilibres qui ne rentrent pas dans le cadre de cette étude. En fait, la recherche de stabilité peut-être envisagée au niveau régional par les troubles secouant le Proche et le Moyen-Orient. Car les deux pays sont finalement tous les deux ouverts et particulièrement sensibles aux

¹⁷ F.DE LA SERRE, J.LERUEZ et H.WALLACE (dirs), Les politiques étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945-L’inévitable ajustement, FNSP, Berg, 1990, p 206.

événements affectant cette zone. Ainsi la crise israélo-palestinienne déstabilise le Proche-Orient puisqu'elle met en danger la paix dans cette zone. Mais elle représente également un danger pour l'Égypte car ce conflit affecte la stabilité du pays lui-même. En effet, cette crise vieille de plus de 50 ans mais qui s'est aggravée depuis quelques années, implique un certain nombre de difficultés internes. La grande majorité du peuple égyptien soutient totalement les Palestiniens et donc est opposée à la politique menée par l'État hébreu et par le soutien que lui apporte les États-Unis. Cela entraîne une forte contestation populaire qui reproche à son dirigeant ses relations avec la puissance anglo-saxonne. Et cette contestation peut servir de point de départ à des protestations d'ordre social pouvant remettre en cause le régime. L'Irak représente le même danger car l'opinion publique se montre massivement opposée à une intervention américaine que le gouvernement égyptien serait amené éventuellement à cautionner et dans tous les cas à ne pouvoir pas empêcher. La réaction populaire pourrait alors se révéler particulièrement forte et déstabiliser le régime. Et c'est bien ce qui rend cette crise particulièrement délicate pour le régime égyptien car à cette forte contestation intérieure se joindrait une déstabilisation régionale sous forme de mouvements de population, de crise économique et sociale et par voie de conséquence de troubles politiques.

La France est également concernée par ces crises car plusieurs facteurs liés à celles-ci sont susceptibles de l'affecter. Ainsi, le terrorisme peut frapper ce pays dans la mesure où certains mouvements seraient tentés de mener des actions en Europe en général et en France en particulier afin d'obtenir une plus grande implication de cette zone. Cela peut être aggravé par l'importante communauté musulmane (entre 4 et 5 millions) présente sur son territoire et qui se montre particulièrement sensible à la dégradation de la situation en Palestine. Des mouvements de populations pourraient également se produire avec notamment les Kurdes dans le cas d'un conflit en Irak et se traduire sous la forme d'arrivée massive de réfugiés dont l'accueil semble de plus en plus délicat. Cette perspective paraît d'autant plus préoccupante que selon les prévisions actuelles, l'Union européenne devrait se retrouver à l'horizon de 2010, sur la Méditerranée, face à un ensemble démographique de taille équivalente comptant plus de 310 millions de personnes¹⁸. Mais surtout une déstabilisation de la région risque de mettre en péril l'approvisionnement énergétique car 39,1% du pétrole importé en France provient du Moyen-Orient¹⁹. Ce qui ne manquerait pas d'affecter gravement une économie en

¹⁸ F.PERIGOT, Les relations entre l'Union européenne et les pays méditerranéens ; quel rôle pour la France ?, Conseil économique et social, n°7, avril 1998, pII.87.

¹⁹ Quid édition 2003.

légère récession. Et cette crise économique pourrait à son tour affecter le Proche et le Moyen Orient qui malgré une faible participation au commerce international (2,71% des importations et 3,22% des exportations en 1996) restent particulièrement tributaires des échanges internationaux de part leur faible production de biens manufacturés.

Ainsi les deux pays ont besoin de stabilité afin de ne pas être soumis à des désordres pouvant gravement affecter à la fois leur stabilité interne et externe. Cette même vision des relations internationales entraîne d'étroites relations bilatérales qui se déclinent sur plusieurs niveaux et qui dans le cadre des relations entre le monde occidental et le monde oriental jouent un rôle particulièrement important.

b) Cette même volonté implique des relations bilatérales étroites

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, c'est avec la V^e république que les relations vont s'améliorer en partie grâce à l'action personnelle du général de Gaulle. De nos jours les relations bilatérales entre les deux pays sont particulièrement bonnes. Une raison importante tient à l'image que se renvoient ces deux pays. L'image de la France en Egypte est celle d'un pays de liberté, respectueux des droits civils et ami des pays arabes. La présence d'une forte communauté de musulmans (dont Zinédine Zidane est l'emblème) et la construction de mosquées prouvent aux yeux des Egyptiens que cette nation occidentale se montre aussi tolérante que leur pays qui abrite une forte communauté chrétienne (6,2% de Coptes) et qui respecte les nombreuses églises présentes sur son sol. Contrairement à l'Angleterre, la France n'est restée que quatre ans sur son sol (de 1798 à 1801) alors que la présence anglaise a été nettement plus longue. L'image d'une ancienne puissance coloniale ne s'applique donc pas à la France contrairement à d'autres pays où l'occupation s'est déroulée sur une période beaucoup plus longue. De plus, pour une majorité de Français, l'Egypte est une destination touristique de choix de par ses trésors de l'époque pharaonique ou ses superbes littoraux et déserts et où la population se montre affable, accueillante et tolérante. Il s'agit enfin d'un pays qui s'emploie à faire valoir la paix sur la scène internationale de par ses incessantes médiations.

A cette bonne image mutuelle s'ajoute une relation directe entre chefs d'Etats particulièrement importante. Cela se montre particulièrement vrai en Egypte où le chef d'Etat joue un rôle capital sur la scène politique. Il s'agit d'une constante dans beaucoup de pays du

monde arabe et quelque soit leur régime politique. Le chef de l'Etat y est considéré comme le seul chef (le raïs en Egypte) et de ce fait incarne et représente à lui seul le pays. Son action s'avère donc déterminante et il concentre officiellement ou non la majorité des pouvoirs. Ce schéma peut également s'appliquer à certains leaders occidentaux. Ainsi en Syrie, les relations personnelles favorisées et affichées par le président français avec Bachar El Assad, à la suite de l'élection de ce dernier à la tête de l'Etat, se sont montrées capitale pour l'image de la France. Ainsi, en Syrie comme en Egypte, le raisonnement populaire généralement admis est de considérer que si les chefs d'Etats ont de bonnes relations entre eux, alors les relations entre les deux pays ne peuvent qu'être sur la même longueur d'onde. De plus le président français jouit d'un certain prestige dans le monde arabe du fait d'actes médiatiques²⁰ qui marquent les mémoires, de l'héritage gaullien de politique arabe qu'il revendique²¹ et de ce lien personnel qui semble l'unir à certains dirigeants arabes. Par ailleurs il s'attache particulièrement à prendre en compte cette réalité par la cesse qu'il n'a de cultiver des relations personnelles entre chefs d'Etat, lesquels lui rendent la pareille. Ainsi les premiers chefs d'Etat à rendre visite au président français à la suite de son élection furent Hosni Moubarak et le roi Hussein de Jordanie.

Les relations sont également étroites en ce qui concerne la concertation régionale. Ainsi l'Egypte fait partie depuis 1993 du Forum méditerranéen qui regroupe la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, Malte, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie et l'Egypte. Il s'agit d'un cadre privilégié de concertation et de dialogue qui, bien qu'exclusif, permet aux pays participants de discuter des problèmes régionaux et ainsi de pouvoir influencer sur le partenariat euro-méditerranéen.

Enfin, dans le domaine culturel, l'appartenance de l'Egypte à la Francophonie souligne cette volonté de renforcer les liens bilatéraux. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) regroupe 51 Etats et repose sur la partage d'une même langue et de valeurs communes²². Elle se propose de mener des actions dans le domaine de la politique

²⁰ Ainsi lorsque le président français avait violemment apostrophé un garde du corps israélien qui l'empêchait de serrer des mains lors d'une visite à Jérusalem. Et cela à l'inverse de monsieur Jospin qui, en tant que premier ministre, avait traité le Hezbollah de mouvement terroriste et qui avait essuyé par la suite un jet de cailloux à l'université palestinienne de Bir Zeit.

²¹ Un discours à l'université du Caire en 1996 où il dit : « La politique arabe de la France doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère. Je souhaite lui donner un élan nouveau dans la fidélité aux orientations voulues par son initiateur. » Allocution de S.E Ali Maher Elsayed, La France et le monde arabe, entre rêves et réalités économiques, Chambre de commerce franco-arabe, 20 juin 2000.

²² <http://www.francophonie.org/>

internationale et de la coopération multilatérale. En devenant associé en 1983, l’Egypte, où la pratique de la langue française a beaucoup baissé au profit de l’anglais malgré son statut de langue d’enseignement privilégiée, intègre une communauté de pays à laquelle la France tient particulièrement en tant que symbole de la culture française et des grandes valeurs qu’elle véhicule depuis maintenant deux siècles. Aussi en dehors des buts et arrières pensées plus pragmatiques des deux pays qui seront envisagées ultérieurement, l’Egypte adhère à l’essence et au fondement même de l’idéal politique et social français.

La France et L’Egypte disposent donc d’atouts, de caractéristiques et de conceptions en terme de politique internationale qui les rapprochent de façon singulière sur la scène mondiale. Le dernier adjectif peut s’expliquer dans la mesure où il s’agit de deux pays très différents tant au niveau de leur histoire, de leur culture, de leur religion ou encore de leur niveau de développement social et économique. Néanmoins, forts de ces quelques points communs, ils font de leur politique extérieure un élément vital de leur politique générale et de ce fait partagent les mêmes grandes ambitions.

DEUXIEME PARTIE : UNE MÊME CONVERGENCE D'OBJECTIFS

A) Une indispensable affirmation de la politique extérieure

a) Une même logique de pays en perte de puissance

L'intitulé de ce paragraphe peut paraître quelque peu provocateur ou excessif. Là n'est pas le but recherché. En fait, dans le cadre d'une perspective historique, ces deux pays ont connu par le passé un prestige et une force sur la scène internationale qu'ils ne possèdent plus. Pour l'Egypte il s'agit de l'époque de la guerre froide où le président Nasser parvint à donner à son pays deux ambitions capitales et complémentaires : construire une puissance arabe et constituer le bloc des pays non-alignés. Malgré l'échec de ces objectifs, l'Egypte a gagné une véritable visibilité sur la scène mondiale en figurant parmi les acteurs effectifs des relations internationales. La France, quant à elle, conserve des éléments de puissance considérables telle que l'appartenance au Conseil de sécurité ou, sur un autre plan, la participation aux sommets du G8. Mais elle ne possède plus la visibilité que lui conférait l'originalité de la politique gaullienne ou la force donnée par son empire avant le second conflit mondial. D'autre part, la fin de l'ordre bipolaire a fait des Etats-Unis la seule puissance à l'heure actuelle qui soit véritablement reconnue sur la scène internationale et qui soit considéré comme l'acteur central de la scène mondiale. De ce fait, les deux pays envisagés sont ravalés au rang de puissances moyennes, à savoir que leur sphère d'influence internationale se trouve limitée. Et cela, à la fois sur le plan des thèmes et de la géographie. C'est à dire qu'ils ne peuvent s'investir dans tous les domaines des relations internationales et que certaines régions sont délaissées au profit d'autres priorités géographiques. Ce raisonnement reste plus évident en ce qui concerne l'Egypte. Car ce pays a mené une politique extérieure particulièrement active au point de mener, au début des années soixante dix, une intervention extérieure au Yémen tout en préparant une guerre contre Israël. De nos jours, un tel effort à la fois politique et militaire ne semble plus d'actualité. La France quant à elle, bien que disposant de l'un des réseaux diplomatiques les plus denses du monde, ne peut maintenir son influence partout où elle le souhaiterait. Ainsi nous sommes actuellement en présence d'un monde où les principales crises passent obligatoirement par les Etats-Unis et où les autres n'agissent ou ne réagissent qu'en fonction des actes ou pensées de la puissance anglo-saxonne. Les crises iraquienne, coréenne ou israélo-palestinienne illustrent cette omnipotence et omniprésence américaine.

A cette diminution de puissance internationale, s'ajoute un certain nombre de facteurs qui contribue un peu plus à l'affaiblissement des deux nations envisagées. Ainsi l'Egypte, pays fort par les éléments envisagés en première partie, demeure affectée par de lourds handicaps. Malgré de nombreuses tentatives telles que la politique de substitution des importations sous Gamal Abdel Nasser ou l'ouverture (Infitah) sous Anouar El Sadate, l'économie n'est jamais parvenue à décoller. Parmi les multiples raisons qui peuvent être données, le manque d'initiative privée ou la captation des fonds et des marchés publics²³ par quelques conglomérats sclérosent le marché et implique une étroite imbrication entre ces groupes et l'appareil d'Etat. De ce fait les entreprises ne peuvent survivre que dans un environnement protégé qui ne permet aucune extension vers l'extérieur et qui empêche la concurrence au sein du marché intérieur. Il en résulte un développement insuffisant des structures de production industrielles puisque l'industrie n'occupe que 20% des activités productives dans lesquelles les biens de consommation ne dominant pas. L'agriculture se trouve en position de force avec 33% des activités productives mais malgré un programme de développement de ce secteur impulsé par le gouvernement, l'Egypte a recours aux importations pour couvrir 60% de ses besoins.

En fait ce pays survit -le terme peut paraître excessif mais traduit bien la situation- grâce à l'aide américaine considérable et à quelques secteurs vitaux tels que le tourisme, l'émigration, les revenus du canal de Suez et le pétrole qui rapportent environ 10 milliards de dollars par an. Or les deux premiers se révèlent particulièrement sensibles à la conjoncture internationale, qui en se dégradant, affectent durement la situation économique et donc intérieure. Quant aux deux derniers, ils sont structurellement en baisse. Et la faiblesse de cette économie entraîne le cortège classique de maux. Ainsi une importante partie du peuple vit dans la misère. L'écart entre riches et pauvres ne cesse de se creuser et entraîne une société à deux vitesses. Le chômage, bien que difficile à quantifier avec précision²⁴ touche une grande partie de la jeunesse et en particulier les jeunes diplômés qui considèrent pour beaucoup leur avenir totalement fermé. Chaque année, plus de 500 000 jeunes arrivent sur le marché du travail ce qui suppose une croissance annuelle de 8%²⁵. Or, depuis plusieurs années, il ne

²³M.LAVERGNE, Le monde arabe face aux défis de la mondialisation, Revue internationale et stratégique n°40, hiver 2000-2001, p 70.

²⁴ Officiellement 10% de la population active mais selon les institutions internationales 20%. 70% des chômeurs ont moins de 20 ans.

²⁵ C.AYAD, Egypte : de la stabilité à l'immobilisme ?, Politique Internationale n°89, automne 2000, p 341.

parvient à franchir le cap des 6%. Le terreau se montre donc propice, comme dans beaucoup d'autres pays arabes, à l'implantation de réseaux islamistes qui proposent une alternative à la crise politique, sociale et économique par le retour à la religion et à l'application de ses préceptes. Ceci entraîne une plus grande fermeture de la société. En effet, les gouvernements luttent contre ces réseaux qui représentent à plus ou moins long terme une menace. Le chiffre est éloquent : la violence islamiste et la répression qui en découle ont causé 1300 morts et une centaine de condamnations à la peine capitale dont la moitié ont été exécutées. Et cela sans compter les arrestations régulières de militants ou de candidats aux élections proche des Frères musulmans. Cette répression débouche sur des mesures de contrôle accrues qui rendent la moindre contestation sociale impossible²⁶. Par conséquent, la jeunesse victime d'une économie faible n'a aucun moyen de faire valoir ses revendications et se considère dans une situation sans espoir. Amnesty International n'hésite pas à parler de « société muselée »²⁷. Ce qui fait dire à de nombreux observateurs que la situation sociale très tendue peut amener à terme à des désordres incontrôlables.

Par conséquent l'Égypte se révèle un pays particulièrement fragile et dont l'avenir économique et sociale présente de grandes incertitudes. Nous sommes donc en présence d'un rêve brisé lorsque l'on se retourne vers les années cinquante et soixante et que l'on envisage le formidable espoir que suscitait l'avenir tant au niveau politique qu'économique.

Rien de tel pour la France qui, après les ravages de la seconde guerre mondiale, a réussi à se reconstruire et en trente ans à figurer parmi les pays les plus développés de la planète. Cependant ce pays a été confronté à plusieurs crises économiques qui l'ont fragilisé et a plus ou moins conscience de nos jours que son modèle économique et social s'essouffle. Les innombrables corporatismes où l'égoïsme forcené le dispute au cynisme éhonté, l'utopie dangereuse des 35 heures où pour la première fois dans l'histoire de l'humanité moins de travail devrait fournir plus de richesses, la baisse de la recherche par rapport à d'autres pays tels que les États-Unis ou le Royaume Uni, déclassent lentement mais sûrement la France des pays les plus dynamiques au niveau économique. Et la difficulté d'entreprendre des réformes, illustrée par l'extrême componction des gouvernants vis à vis des catégories sociales concernées augure mal de l'avenir.

²⁶ M.NAIM, Guerre en Irak : les craintes des régimes arabes, Le Monde, 10 janvier 2003, p 17.

²⁷ C.AYAD, Égypte : de la stabilité à l'immobilisme, Politique Internationale n°89, automne 2000, p 351.

A cette inquiétude ce rajoute un problème angoissant pour une nation longtemps référence et phare culturel. En effet, la présence française s'est d'abord affirmée par son rayonnement culturel²⁸. La langue française en fut le principal élément puisqu'elle va dès les Croisades s'imposer dans l'Est méditerranéen et devenir par la suite la langue culturelle et diplomatique de l'Europe. Mais au delà de la langue, c'est l'ensemble des composants de la culture française qui s'exporte, de la mode à la cuisine, du maître de danse à l'architecte. L'évolution moderne va remettre en cause cette prépondérance. Cela est peut être lié au fait que cette culture s'adresse avant tout aux élites²⁹. Or dans nombre de pays ayant accédé à l'indépendance l'ancienne aristocratie a été obligé de partir ou a cédé la place à une nouvelle bourgeoisie pour qui seule compte l'efficacité, clé du succès. Le raffinement ou la connaissance de la littérature ne sont plus utiles à la réussite sociale. De plus, l'indépendance a placé la langue autochtone comme langue officielle, et cela au détriment du français. Par conséquent, la langue française perd peu à peu de son importance et avec elle la culture que véhicule ce pays. A l'heure actuelle, c'est la langue maternelle ou familière de 134 millions de personnes et 25 millions d'autres la parlent correctement soit seulement un peu plus de 3% de la population mondiale³⁰. Cela apparaît faible par rapport aux 10% pour l'anglais ou au 7% pour l'espagnol. Or la culture représente un moyen important de présence sur la scène internationale. Si elle décline, c'est l'influence du pays qui décline d'une façon générale. Or les efforts axés sur la Francophonie n'empêchent pas ce déclin qui complète le tableau d'une grande puissance passée qui ne possède plus guère d'éléments lui permettant d'occuper une place majeure sur la scène internationale.

A des niveaux différents, nous sommes donc en présence de deux pays qui ont joué à un moment ou un autre de leur histoire un rôle marquant et qui sont actuellement en perte de vitesse et soumis à des facteurs de faiblesse.

b) Les relations internationales représentent le moyen de maintenir son rang

Un constat peut d'abord s'imposer. L'Egypte et la France sont deux pays porteurs d'un message qui dépasse leur propre intérêt national et qui leur impose une présence sur la scène internationale.

²⁸ J.R.PITTE, La France dans le monde, Comité national de géographie, 1992, p 35

²⁹ J.R.PITTE, ibid., p 35

³⁰ J.R.PITTE, ibid, p 21.

En ce qui concerne la France, ce pays s'est voulu pendant plus d'un siècle et demi porteur de valeurs universelles³¹. Le siècle des lumières et la révolution de 1789 ont introduit les Droits de l'Homme, la liberté et le droit des peuples à disposer d'eux mêmes qui ont profondément marqué l'histoire du monde. Le concept de « Liberté-Egalité-Fraternité » devait guider les peuples et diffuser les principes de la révolution française dans le monde. La politique extérieure française se fondera donc en partie sur l'idéologie. A l'apogée de son deuxième empire colonial, la France n'a de cesse de mettre en avant sa mission civilisatrice devant contribuer au bonheur de l'humanité. Ainsi l'Empire français conquiert des territoires et intègre ses peuples à l'humanité. Quelque jugement que l'on porte sur le système colonial, il faut bien convenir que cette conviction était sincèrement partagée par beaucoup et ne représentait pas la simple expression d'un cynisme expansionniste. De nos jours, sans empire colonial, la France ne clame plus sa mission civilisatrice. Ce concept n'est plus viable sur la scène internationale. Elle n'en affirme pas moins un certain nombre de valeurs universelles qui lui impose d'agir dans le monde³². Les Droits de l'Homme, la liberté, la promotion de la paix et du dialogue constituent autant de grands principes qui dépassent le seul contexte national ou même régional. Ce sont des éléments qui doivent permettre d'assurer la stabilité et le développement partout dans le monde. Il s'agit donc à la fois d'une conviction et d'une tradition. Cette dernière peut s'inscrire dans un cadre beaucoup plus ancien. En effet, la France en tant que fille aînée de l'église s'est battue sous l'Ancien régime pour défendre et favoriser l'expansion de la religion catholique, soit un combat pour un idéal concernant le monde entier.

Pour l'Egypte cette prétention universaliste n'existe pas. Cependant, et comme nous l'avons déjà indiqué, ce pays s'est fait le porte parole dans les années soixante et soixante-dix de grands espoirs pour le monde arabe. Ceux-ci se sont fracassés sur les divisions et les nombreux échecs des pays arabes. Cependant le rêve d'unification du monde arabe perdure et guide en grande partie la politique égyptienne. Ainsi la volonté du président Moubarak d'éviter un émiettement du monde arabe en contribuant au retour de la Libye au sein de la communauté internationale en 1999 ou en temporisant face au Soudan après l'attentat de

³¹ F.DOUMENGE, La France dans le monde, Comité national de géographie, 1992, p 55

³² Les Etats-Unis sont souvent cités comme étant le second pays porteur d'un message universel. Et en effet, le président Bush n'a de cesse d'affirmer à l'heure actuelle sa croyance en la démocratie et la liberté pour légitimer ses actions. Cela correspond à la profonde conviction du peuple américain d'être investi d'une mission à l'échelle du monde.

1995. De plus, l’Egypte conserve depuis le président Sadate une ligne de conduite claire et courageuse à savoir l’alliance avec les Etats-Unis et la paix avec Israël³³. Jamais remise en cause par le président Moubarak, elle peut permettre d’affirmer que l’Egypte, sans être porteur d’un message universel, cherche néanmoins à incarner une politique extérieure qui représente l’espoir au niveau régional. Son dirigeant et ses responsables croient en cette politique. Une remise en cause de celle-ci représenterait un échec et donc une perte d’influence réelle de ce pays au niveau régional et international.

Par conséquent, ce message ajouté aux facteurs de perte de puissance générale entraîne une exacerbation de l’importance des relations internationales.

Cela se montre particulièrement net pour l’Egypte. En effet, soumise à de graves tensions et problèmes intérieurs, elle use de ses relations extérieures comme d’une prime afin de stabiliser sa situation intérieure. L’exemple de ses relations suivies avec les Etats-Unis constitue un exemple particulièrement significatif. Ainsi, fidèle à son alliance, le président Moubarak a envoyé un fort contingent de troupes en Arabie Saoudite lors de la deuxième guerre du Golfe. Cela a valu à l’Egypte de fortes retombées financières parmi lesquelles une partie de l’effacement de sa dette extérieure. De même, en récompense du traité de paix signé avec Israël en 1979, les Etats-Unis versent au pays des pyramides 2,1 milliards de dollars par an. Malgré le fait que 1,3 milliards soient consacrés à l’aide militaire, cet apport financier se révèle vital dans un pays où le gouvernement doit consentir de très gros efforts financiers afin d’acheter la paix sociale³⁴.

Au delà de l’apport financier, l’Egypte est considérée et se considère comme un partenaire incontournable. Ainsi grâce à la paix signée avec Israël, ce pays se pose tout au long des années quatre vingt dix comme le médiateur indispensable entre Israël et les pays arabes. Le Caire était jusqu’en 1996 le point de passage obligé des négociations sur le statut intérimaire des territoires palestiniens. Et c’est à Charm el Cheikh qu’Israël et l’Autorité palestinienne signent en septembre 1999 le mémorandum d’application des accords de Wye River. Yasser Arafat ne manquait pas, lorsqu’il avait la liberté de se déplacer de s’arrêter au

³³ C.AYAD, Egypte : de la stabilité à l’immobilisme, Politique Internationale n°89, automne 2000, p 359.

³⁴ Le prix de l’essence et d’un certains nombre de produits alimentaires de bases sont subventionnés. Car une hausse de ces produits entraînerait de violents troubles (les émeutes du pain en 1987) par le seul fait que cela mettrait en danger financier des millions de personnes.

Caire pour faire le point avec le Raïs de l'état des négociations avec Israël³⁵. Les bénéfices de cette stratégie peuvent s'envisager sur deux plans. D'abord, le régime égyptien apparaît au niveau international comme un partenaire incontournable, indispensable à la stabilité de la région. Et en terme de régime il faut surtout entendre Hosni Moubarak, chef de l'Etat mais aussi inspirateur et maître d'œuvre de la politique étrangère. Saurait-on faire sans lui ? Au niveau intérieur, cet activisme permet d'atténuer l'immense frustration de tout un peuple qui enrage de voir ses frères palestiniens lésés et humiliés par les Sionistes³⁶. Ces nombreux efforts permettent ainsi de masquer la relative faiblesse arabe et de montrer aux Egyptiens que leur président partage leur sentiment et fait de son mieux. Même dans un système politique où l'alternance démocratique est une vue de l'esprit, le fait de se gagner les cœurs n'en demeure pas moins important. Ceci étant, si les bénéfices de cette politique sont bien là, la volonté des responsables égyptiens de trouver une solution à ce conflit et de parvenir à la paix est bien réelle.

Partenaire écouté et omniprésent, l'Egypte peut ensuite mettre à profit son poids afin de résoudre certains problèmes internes. Ainsi l'Islamisme gagne à partir des années quatre vingt certaines couches de la population. Face aux carences de l'Etat, les Islamistes se sont posés en « remplaçants sociaux » par le biais de nombreuses associations caritatives fournissant de nombreuses aides aux défavorisés. Puis à la fin de cette décennie et dans les années quatre vingt dix, certains groupes ont décidé de passer à l'action comme les Gamaat Islamiya ou le Djihad islamique. Face à ce danger remettant en cause la cohésion sociale et ruinant l'image de marque du pays³⁷ le chef de l'Etat a joué de son influence personnelle pour convaincre ses partenaires régionaux (Tunisie, Algérie, Libye, Arabie Saoudite, Jordanie) de se joindre à elle dans son combat contre les Islamistes et d'intensifier la coopération entre les services de sécurité. Le but a été atteint puisque les principaux réseaux ont été entièrement démantelés et que les Islamistes, toujours présents en Egypte, sont désormais sous contrôle. Ce soutien régional s'est par ailleurs doublé d'un soutien international. La tâche aurait été beaucoup plus difficile sans ces aides.

Pour la France, la diplomatie, dont elle possède une longue et vieille tradition, représente le moyen de garder un rang sur la scène internationale. Mais contrairement à

³⁵ C.AYAD, Egypte : de la stabilité à l'immobilisme, Politique Internationale n°89, automne 2000, p 361.

³⁶ Les termes utilisés dans cette phrase cherchent à traduire le sentiment des Egyptiens et non à rendre compte objectivement de la situation.

³⁷ On se souvient encore de la très forte chute du tourisme après l'attentat de Louxor en novembre 1997 qui a causé la mort de 62 personnes dont 58 touristes.

l’Egypte, elle ne recherche pas forcément des gains immédiats incarnés par l’aide financière américaine. Du fait de sa conviction, la France vise avant tout à maintenir une présence et une visibilité. De ce fait, la possibilité d’avantages commerciaux est longtemps apparue comme secondaire. Depuis quelques années ce comportement change. Mais nous avons encore un long retard à rattraper. Il suffit de voir la collusion des rapports entre militaires et entrepreneurs anglo-saxons dans les Balkans et donc l’importance donnée aux contrats commerciaux. Là où l’Anglais et l’Américain pensent commerce, le Français pensera plutôt coopération. Malgré une baisse substantielle des crédits accordés à celle-ci depuis quelques années, la coopération demeure une composante importante de nos relations internationales.

De plus, l’activisme diplomatique conjugué à un réseau d’implantations particulièrement dense confère à notre pays une visibilité qui contribue à le rendre indispensable. Ainsi en ce qui concerne l’Afrique, la France y dispose certes d’un certain avantage du fait de sa vieille tradition coloniale. Le Portugal possède la même histoire avec une implantation remontant au 16^e siècle. Mais avec la fin de la dictature en 1974 et l’accession à l’indépendance de ses possessions³⁸, ce pays s’est effacé de la zone, ne gardant que des liens limités avec celles-ci. Ainsi la communauté des PALOP (Pays africains de langue officielle portugaise) n’a jamais eu qu’une portée limitée à une coopération culturelle et à une aide dans le domaine de la formation militaire. A l’inverse, la France n’a eu de cesse depuis la liquidation de son empire de conserver des liens particulièrement étroits au travers de la zone Franc, d’accords de coopération ou de défense. Ce dynamisme lui a même permis de tisser des liens particuliers avec des pays étrangers à son ère d’influence traditionnelle. Ainsi la Guinée Bissau, le Cap-Vert ou encore la Guinée Equatoriale³⁹ (ancienne colonie espagnole) font partie de la Francophonie. La tenue régulière de sommets entre la France et l’ensemble des pays africains illustre ce volontarisme et l’importance occupée par la nation occidentale dans la région. Notons qu’un certain nombre de nations sont bien aises de voir la France assumer ce rôle. En effet, l’imbroglio de la crise actuelle en Côte d’Ivoire ne favorise pas l’implication d’autres pays pour son règlement. Par conséquent, la France se retrouve bien seule.

La place occupée sur la scène internationale par les deux pays permet à ces derniers de mener à bien deux grands objectifs.

³⁸ Sao Tomé e Príncipe, Cap-Vert, Guinée Bissau, Angola, Mozambique.

³⁹ <http://www.francophonie.org/>

c) La même poursuite de deux grands buts

a) Faire pièce aux Américains

L'alliance avec les Etats-Unis est ancienne comme nous l'avons vu précédemment. Elle a permis de maintenir une économie à la dérive et par la même d'éviter un effondrement possible du régime en cas de crise sociale trop forte. De plus, l'alignement sur la politique américaine avec notamment l'accord de paix israélo-palestinien a permis de récupérer pacifiquement le désert du Sinaï, part importante du territoire égyptien. Enfin, à un niveau plus terre à terre, les Etats-Unis fournissent la majorité des équipements militaires et interviennent dans plusieurs domaines de coopération. Pour la France et son alliance avec les Etats-Unis, il s'agit également d'une vieille relation qui a considérablement aidé la France dans les soixante dernières années. Ainsi, après les destructions de la seconde guerre mondiale, la France comme d'autres pays a bénéficié du plan Marshall qui a largement contribué à la remise sur pied du pays. Ensuite, la création de l'OTAN, sous la direction américaine, a offert à l'Europe occidentale un cadre de sécurité et de développement essentiel à son développement. La France a également bénéficié d'un nombre important d'aides bilatérales dans de très nombreux domaines. Par conséquent, ces deux pays doivent beaucoup aux Etats-Unis et ils le savent bien.

Mais cette situation peut déboucher sur une position dangereuse. Tout pays appartenant au rang des puissances moyennes et qui développe avec une grande puissance des relations trop étroites, risque de tomber dans une situation de dépendance, préjudiciable à terme à ses intérêts. L'histoire fourmille d'exemples de ce genre de situation. Ainsi, par une dépendance commerciale particulièrement contraignante, le Portugal est passé au cours du 18^e siècle sous la dépendance presque totale de la Grande-Bretagne. Aussi, à l'heure de l'invasion par les troupes françaises en 1807, c'est cette dernière qui a dû intervenir pour chasser le corps expéditionnaire du général Junot. Au 19^e siècle, l'Egypte a peu à peu basculé dans l'orbite du Royaume-Uni. De ce fait, elle finit par perdre sa visibilité sur la scène internationale au profit de sa puissance de tutelle de la fin du 19^e siècle jusqu'à la fin du second conflit mondial.

Or c'est bien ce danger que souhaitent conjurer les deux pays. Mais si leur but se révèle identique, en revanche les raisons diffèrent quelque peu. L'Egypte, dans un premier temps, ne

peut adhérer à la politique suivie par les Américains en ce qui concerne le cancer qui ronge le Proche-Orient à savoir la crise israélo-palestinienne. En effet, après une diplomatie volontariste et ambitieuse suivie par l'administration Clinton, le président Bush s'est nettement démarqué du travail de son prédécesseur en adoptant un profil bas puis en soutenant ensuite ouvertement la politique d'Ariel Sharon. Cela n'aurait que peu d'importance si les Etats-Unis ne constituaient pas la seule puissance en mesure de pouvoir peser réellement sur le conflit. Aussi, face à une politique manquant de ligne directrice et contraire aux intérêts palestiniens, les dirigeants égyptiens doivent garder une certaine distance. Et cela afin de préserver la cohésion fragile du monde arabe et ensuite afin de répondre au mécontentement de leur opinion publique. Car même si celle-ci n'a qu'une liberté d'expression limitée, elle n'en existe pas moins et exerce une pression certaine sur ses dirigeants.

Ensuite, certains fondements de la politique américaine inquiètent les Egyptiens. Ainsi, les Américains ont favorisé l'émergence d'un mouvement islamiste pour faire pièce à l'expansion communiste en Afghanistan. Par ailleurs, ils ont vu d'un œil favorable la propagation de la doctrine wahabbite à partir de l'Arabie Séoudite afin de contrer le développement de nationalismes trop agressifs à leurs yeux. Or c'est sur le sol égyptien que naquit le mouvement des frères musulmans. Et depuis leur indépendance, les dirigeants égyptiens sont confrontés au péril islamiste qui remet en question leur légitimité et donc leur maintien à la tête de l'Etat. Ils savent que ces extrémistes sont des adversaires redoutables qui doivent être étroitement contrôlés. Sinon ceux-ci iront jusqu'au bout, jusqu'à l'élimination physique. L'assassinat du président Anouar El Sadate le jour commémoratif de début de la guerre de 1973 au cours d'un défilé militaire le 6 octobre 1981 n'est pas près d'être oublié⁴⁰. De plus, les attentats commis dans les années quatre vingt dix mettent en péril tout un pan vital de l'économie nationale, à savoir le tourisme. Par conséquent, la nouvelle prise en compte du péril islamiste par les Américains à la suite du 11 septembre ne peut que réjouir les Egyptiens. Cependant, ce revirement est-il durable et les Américains ne seront-ils pas tentés de se limiter à la lutte contre le réseau Alqaida, l'une des nombreuses composantes de ce mouvement islamiste mondial ? De plus, le but du président Bush de restaurer la démocratie

⁴⁰ L'état d'urgence vient d'être reconduit par les autorités égyptiennes pour une durée de trois ans (février 2003). Si cette reconduction obéit à de nombreuses motivations, le souvenir de l'assassinat du président Sadate hante encore toutes les mémoires. Au printemps 2002, un quotidien égyptien a publié la photo du corps dénudé du président Sadate criblé de balles. Cet événement a entraîné un malaise et un scandale national.

ne représente-t-il pas une volonté floue mais réelle de remettre en cause certains régimes arabes et par là la stabilité de toute une zone ?

Aussi, les Etats-Unis semblent, par plusieurs aspects, particulièrement éloignés des préoccupations de leurs alliés. En tant que superpuissance, les Américains possèdent une responsabilité importante au niveau de la scène internationale. Or, ils traitent certains problèmes essentiels, aux yeux des Egyptiens, de façon légère ou alors en fonction d'intérêts intérieurs⁴¹.

Pour la France, il s'agit du maintien de sa place sur la scène internationale. Consciente de sa spécificité et de son influence déclinante, elle n'a de cesse depuis les années soixante de développer une politique propre. Le départ de la structure intégrée de l'OTAN, la création d'une force nucléaire indépendante ou encore le discours de Pnom Penh par le général De Gaulle constituent autant de symboles de cette politique. Les dirigeants français, quelque soit leur couleur politique, ont veillé ensuite à maintenir le cap de cette politique. Cette ligne directrice perdure actuellement du fait de la prépondérance acquise par les Etats-Unis à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique. Or, la politique de la puissance anglo-saxonne contrecarre un certain nombre d'intérêts français. Ainsi, l'ouverture de l'Otan à l'Europe de l'est voit une percée des Américains dans de très nombreux domaines et cela aux dépens de leurs partenaires occidentaux en général et français en particulier. L'achat par le gouvernement polonais d'avions F16 à la place du Rafale français constitue une illustration particulièrement claire de cette offensive. Cette dernière peut être qualifiée également d'entrisme dans la mesure où les Américains s'emploient à imposer leurs standards aux armées des pays nouvellement intégrés dans l'OTAN.

De plus, la politique arabe de l'Amérique choque également la France. Sa très ancienne fréquentation du monde arabe et les nombreux intérêts qu'elle y possède la rendent circonspecte et méfiante face à la politique américaine. La crise actuelle sur l'Irak en est la meilleure illustration. Car si la motivation principale de l'opposition de la France à une guerre en Irak repose sur une volonté de prééminence de l'ONU et de la concertation internationale, elle redoute avant tout les conséquences difficilement maîtrisables au niveau régional et international d'une guerre dans une zone particulièrement sensible⁴². Cet état d'esprit

⁴¹ Au cours de nombreuses discussions avec des Egyptiens éduqués (officiers, ingénieurs), le lobby juif américain est systématiquement mis en avant, comme l'un des moteurs principaux de la politique extérieure américaine.

⁴² C.TREAN, Diplomatie : la France reprend des couleurs, Le Monde du mercredi 13 novembre 2002, p 16.

américain que certains n'hésitent pas à qualifier de « va-t-en guerre » inquiète la France et l'Egypte qui se trouvent totalement en accord sur cette question⁴³.

Cette volonté de prendre ses distances avec les Etats-Unis est ambitieuse car la force et les capacités de cette puissance la rendent incontournable et indispensable sur la scène internationale. Que serait aujourd'hui une Egypte restée fidèle à son alliance avec la défunte Union soviétique ? Mais en même temps elle s'avère indispensable pour la crédibilité des pays concernés et surtout pour la préservation de certains intérêts vitaux. Parmi ceux-ci, la construction de l'Union européenne en constitue un d'importance.

b) Une Europe plus forte

La construction d'une Europe unie se trouve au cœur de la politique française. L'un des résultats les plus positifs obtenus par cette création, réside dans la fin des conflits armés et la paix apparemment durable dans cette partie du monde. De plus l'Union européenne représente une zone de prospérité économique. Ces deux éléments constituent des gains inappréciables et suffisent à eux seuls à faire de l'Union européenne une incontestable réussite jusqu'à présent. Et cela malgré de lourdes faiblesses en terme de capacités militaires, de volonté politique et malgré de nombreuses interrogations sur son avenir⁴⁴. Mais au delà de ces considérations assez générales, l'Europe représente une solution capitale pour l'avenir de la France et de l'Egypte.

Si l'Egypte ne veut pas se retrouver sous la dépendance exclusive des Etats-Unis, elle doit se tourner vers d'autres partenaires. Mais ceux-ci doivent être crédibles c'est à dire qu'ils doivent pouvoir apporter une aide réelle et permettre à l'Egypte de compenser les pertes tant financières que politiques engendrées par un relâchement du lien avec les Etats-Unis. Or dans le monde arabe, aucun pays n'est en mesure de suppléer au rôle des Américains. Car sans vouloir trouver dans le monde arabe un pays disposant des mêmes capacités que les Etats-

⁴³ Il en va de même pour la plupart des pays arabes. Les propos échangés entre le président Chirac et le président Bouteflika lors de la visite officielle de ce dernier en Algérie du 2 au 4 mars 2003 en sont un bon exemple.

⁴⁴ Le débat soulevé par monsieur Giscard D'Estaing sur la pertinence de l'entrée de la Turquie dans l'Union, soulève deux questions capitales : l'Union a-t-elle une identité chrétienne ? ; vers quel type d'agrandissement doit-on aller ?

Unis, au moins pourrait-il exister une puissance moyenne⁴⁵ en mesure de soutenir son partenaire égyptien. Or cette puissance n'existe pas. C'est à dire qu'aucun pays ne peut influencer réellement sur la scène internationale. Les autres présentent de lourds handicaps économiques, sociaux ou d'une façon quelque peu schématique, les pays du Golfe sont très riches mais faibles militairement et encore militaires. De même, l'Afrique subsaharienne peut fournir tout au plus une profondeur stratégique ou un appui ponctuel régional. Face à ce vide, l'Egypte se tourne alors vers le nord avec une zone qui présente des avantages certains : l'Europe. En faisant cela, l'Egypte peut obtenir un appui économique certain qui l'écarte de la tutelle américaine. Ce processus est déjà initié depuis 1977 avec la signature d'un accord de coopération⁴⁶. Ce dernier comprend un protocole financier renouvelable tous les 5 ans et prévoit des aides spéciales dans de nombreux domaines comme le commerce ou l'économie. De plus, l'Egypte bénéficie d'un libre accès pour ses exportations industrielles et agricoles. A tout cela, se greffent des aides spéciales permettant de répondre à des besoins ponctuels et pressants. Elles se traduisent par des aides alimentaires, de secours en cas de catastrophe naturelle, de restructuration économique et d'apports ponctuels lors de crises régionales⁴⁷. Mais en 1994, débutent, sous l'impulsion de la France, des négociations pour la création d'un partenariat entre l'Egypte et l'UE devant déboucher à terme (2010) sur une zone de libre-échange incluant d'autres pays du pourtour méditerranéen. Les négociations n'ont depuis lors cessé de progresser. Cependant, les résultats se font attendre en ce sens que la situation économique demeure toujours aussi mauvaise comme nous l'avons vu auparavant. En fait, une intensification des relations doit déboucher à terme sur des améliorations économiques. Cet espoir demeure capital pour l'Egypte comme pour l'ensemble des pays présents sur la rive sud de la Méditerranée et il demande un certain nombre d'années avant de pouvoir se concrétiser tant les systèmes économiques présentent de divergences dans de nombreux domaines aussi capitaux que les structures industrielles, l'importance du secteur tertiaire ou encore la circulation des capitaux.

⁴⁵ La puissance d'un Etat peut se définir de la façon suivante : « capacité d'action dans les relations internationales » et intègre plusieurs facteurs. Voir de M.LEFEBVRE, *Le jeu du droit et de la puissance*, PUF, p 34 et 35.

⁴⁶ Y.CARBONNELLE, *Accord de partenariat : Union européenne-Egypte*, revue de la défense nationale, n°4, avril 1997, p 123.

⁴⁷ Y.CARBONNELLE, *Ibid*, p126.

Mais surtout, cela doit permettre de créer une communauté d'intérêts liant plus étroitement le sud au nord⁴⁸. L'Égypte pourra ainsi compter sur un allié puissant économiquement mais aussi militairement dans le cadre de la construction d'une défense européenne et diplomatiquement avec l'harmonisation de la politique extérieure européenne.

Et la France semble le meilleur partenaire pour mener à bien cet objectif. D'abord pour les nombreuses raisons historiques envisagées dans la première partie. Mais également parce que ce pays a plusieurs raisons de soutenir son partenaire dans cette démarche. En effet, une Europe forte ne peut se satisfaire de zones instables à ses frontières. La crise algérienne de ces dix dernières années l'a amplement démontré ; d'une façon générale, les crises de la rive sud de la Méditerranée se répercutent rapidement en Europe. Et la France, par sa situation géographique et son influence, se trouve souvent aux premières loges. Ensuite parce qu'un élargissement majoritairement dirigé à l'est, déséquilibre le centre de gravité de l'Union et par la même risque d'affaiblir la position centrale de la France. Une prise en compte du sud permet de rétablir un certain équilibre géographique et surtout de signifier à ses partenaires éloignés de la zone méditerranéenne que cette dernière constitue un enjeu qu'il ne faut pas oublier. Car des pays comme la Pologne ou la République tchèque, confrontés à un certain nombre de difficultés dans le cadre de leur intégration dans l'Europe, n'accordent qu'une importance très limitée au sud. Or l'Europe ne peut focaliser ses efforts dans une seule direction. Dans ce cadre, la France et l'Égypte peuvent être appelées à jouer chacune un rôle moteur par la création de deux pôles stables et complémentaires⁴⁹. Car pour la France l'Égypte représente un partenaire privilégié de par ses atouts envisagés dans la première partie de ce travail à savoir position géographique, poids démographique, influence diplomatique et culturelle, stabilité politique. Malgré les lourds handicaps qui l'affectent, le pays des pharaons paraît l'un des plus viables de la rive sud de la Méditerranée. Il peut donc être considéré comme l'un des pivots de la politique méditerranéenne de la France et par la même de la politique méditerranéenne de l'Europe.

Ce rôle particulier confère donc à l'Égypte une dimension européenne qui la désenclave de son statut régional arabe pour lui donner une véritable dimension internationale. Les deux

⁴⁸ Lors d'un discours à l'université du Caire en 1996, le président Chirac a affirmé qu'« après avoir détruit un mur à l'est, l'Europe doit construire un pont au sud ».

⁴⁹ « L'Égypte et la France doivent avoir un rôle moteur : l'Égypte en ce qui concerne l'ensemble du Sud et la France en ce qui concerne l'ensemble européen ». discours de monsieur Chirac au Caire le 8 avril 1996.

pays riverains de la Méditerranée se retrouvent donc dans une étroite position de coopération où leurs intérêts mutuels coïncident.

CONCLUSION

Au-delà de leurs différences, l’Egypte et la France accordent une place déterminante aux relations internationales et donc à leur action extérieure. Ces deux pays se montrent particulièrement soucieux de maintenir un rang et une visibilité sur la scène internationale. Et cela pour un constat qui est le même sur les deux rives de la mer Méditerranée. C’est à dire que la perte de puissance, réelle pour les deux pays, leur impose un activisme en matière de politique extérieure afin de rester crédibles et de posséder quelques éléments de cette puissance.

En fait, par certains côtés, la comparaison systématiquement menée entre les deux pays et la tentative de les rapprocher tant sur le plan des constats que des motivations, peut paraître parfois osée. Ainsi, mettre le message des Droits de l’homme français sur le même plan que le message de paix égyptien avec Israël, présente un déséquilibre dans la mesure où, quand la première nation s’adresse au monde, la deuxième ne vise qu’un but à moyen terme et limité à une région de la planète. Mais en fait, cela correspond à la volonté de montrer que certains pays comme l’Egypte ne sont pas prisonniers de leurs très importants problèmes intérieurs, qu’ils soient politiques, économiques, ou sociaux. Et que de ce fait ils sont également porteurs d’un message ou d’une volonté politique qui dépasse la simple recherche d’avantages ou de gains immédiats et concrets. Donc, si la France et les Etats-Unis sont les deux seuls pays sur la scène internationale à se voir et se vouloir porteurs d’un message universel, l’Egypte, elle aussi, possède un message, peut-être plus restreint mais effectif.

Finalement, l’Egypte et la France se retrouvent sur deux thèmes majeurs des relations internationales à savoir la relation avec les Etats-Unis et la construction européenne. Ce point est capital dans la mesure où un défi majeur pour l’équilibre mondial se présente avec l’instabilité chronique du monde arabe en général, affecté par des crises de tous ordres et apparemment incapable d’en sortir. Cette poudrière demande une implication de l’ensemble des acteurs internationaux. Mais comme dans toute action, il faut un chef et des exécutants. La France et l’Egypte, peuvent assumer ce leadership grâce à leur image, à leur influence, à leur poids et surtout à leur complémentarité mutuelle. La France y gagne en influence dans le monde arabe et l’Egypte accroît son poids politique indispensable à son développement.

BIBLIOGRAPHIE

- C.AYAD, Egypte : de la stabilité à l'immobilisme ?, Politique Internationale n°89, automne 2000.
- P.BALTA, La politique arabe et musulmane de la France,
<http://confluences.ifrance.com/confluences/Textes/22Balta.htm>, été 1997
- P.BALTA et C.RULLEAU, La politique arabe de la France de De Gaulle à Pompidou, 1973
- Y.CARBONNELLE, Accord de partenariat : Union européenne-Egypte, revue de la défense nationale, n°4, avril 1997.
- L.CARROUE, L'Afrique du Nord et le Proche-Orient, Nathan 1996.
- P.CLAVAL, La France dans le monde, Comité national de géographie, 1992.
- A.CHAUPRADE, Géopolitique (constantes et changements dans l'histoire), Ellipses 2001.
- F.DE LA SERRE, J.LERUEZ et H.WALLACE (directeurs), Les politiques étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945-L'inévitable ajustement, FNSP, Berg, 1990.
- F.DOUMENGE, La France dans le monde, Comité national de géographie, 1992.
- H.LAURENS, Le grand jeu, A Colin 1991.
- M.LAVERGNE, Le monde arabe face aux défis de la mondialisation, Revue internationale et stratégique n°40, hiver 2000-2001.
- R.MATRAN, L'expansion musulmane, Nouvelle Clio PUF, 1995.
- M.NAIM, Guerre en Irak : les craintes des régimes arabes, Le Monde, 10 janvier 2003.
- X de PLANHOL, Les nations du Prophète, manuel géographique de politique musulmane, 1993.
- F.PERIGOT, Les relations entre l'Union européenne et les pays méditerranéens ; quel rôle pour la France ?, Conseil économique et social, n°7, avril 1998.
- J.R.PITTE, La France dans le monde, Comité national de géographie, 1992.
Quid édition 2003.
- D.RACHWAN, Redéfinition du rôle stratégique de l'Egypte, dans La revue internationale et stratégique, n°40, hiver 2000-2001.
- C.TREAN, Diplomatie : la France reprend des couleurs, Le Monde du mercredi 13 novembre 2002.